

## RAPPORT DE VISITE

Juin 2025

Nom de la commune : LONGUESSE

Nombre d'habitants : 550 habitants

Niveau de labellisation : 1 Fleur

Membres du jury : Michel Jourdheuil (président), Christophe Legrand, Gérard Percheron, Pascal Sabbadin

Personnes rencontrées :

Norbert Lalloyer, Maire de Longuesse

Jean-Louis Aparuisi, responsable embellissement

Françoise Lalloyer, bénévole

Françoise Szymanski, bénévole

Christian Roussel, bénévole

Fabienne Batista, bénévole, enseignante horticole

Jocelyne Lorin, « l'âme du groupe »

### 1 – LA VISITE DU JURY

Points positifs :

Le dossier de présentation est de très bonne tenue. Au plus près des émotions et de l'humain, il sent bon le parfum des roses.

Accueil sympathique et très convivial.

La visite s'effectue majoritairement à pieds. M. le Maire nous accompagne tout du long ainsi que les membres de l'association de passionnés qui travaillent au fleurissement du village.

.

Points négatifs/à améliorer :

Le jury aurait apprécié la présence de l'agent communal. Il passait et repassait avec sa remorque chargée de déchets végétaux mais hélas sans jamais s'arrêter. Il aurait été intéressant d'entendre, même brièvement, son positionnement sur la dynamique engagée par le village.

### 2 – LE PROJET MUNICIPAL

Le projet s'articule autour de trois axes : le sérieux, les compétences, la passion.

En cours de visite, M. le Maire en ajoute un quatrième, essentiel : le plaisir.

L'attribution de la première fleur en 2022 est un signe de notoriété. Elle valorise, conforte et stimule l'action des bénévoles.

Le village bénéficie du soutien du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val d'Oise et du Parc naturel régional du Vexin français

### **3- ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHÉ**

Nombreuses fêtes champêtres dont la fête du potiron à laquelle les enfants de l'école sont associés

Rendez-vous culturels de qualité, en particulier dans l'église St Gildard aux vitraux contemporains de Jean-Paul Agosti

Dynamisme remarquable des bénévoles dont l'inépuisable énergie force le respect

### **4 – PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT**

Points positifs :

Charme hors du temps d'un village agricole entouré de champs, de bois et de prairies où paissent des ânes et des vaches

Plantation de rosiers sur arceaux, de bulbes, de pommiers

Points négatifs/à améliorer :

Accentuer la présence des fuchsias où deux sont déjà plantés (et semblent parfaitement se plaire) au Clos du Moulin

Diviser les heuchères sombres de l'aire de jeux pour les répartir en différentes taches plutôt qu'en un seul impact un peu lourd

### **5 – GESTION ENVIRONNEMENTALE**

Points positifs :

Cuves de récupération des eaux de pluie

Installation d'une fontaine à poussoir au cimetière

Compost et paillage fourni par l'agriculteur du village

Pas d'éclairage nocturne

### **6 – QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC**

Points positifs : Les espaces publics sont soignés et bien entretenus dans l'ensemble. Encore des possibilités d'aménagements (devant la maison des personnes âgées et le lavoir). Implication de l'agent communal en renfort des bénévoles pour les tâches plus lourdes.

Points négatifs/à améliorer : Renforcer la présence d'arbres de haute tige au port libre dans le village et abandonner les dernières plantations en bacs, superflus dans cet environnement rural très préservé.

## 7 – ANALYSE PAR ESPACE

Points positifs :

L'esplanade de l'église et de la mairie, plantée de buis et de vivaces est devenue au fil du temps la signature du village

De même les magnifiques hortensias contre l'église et les plantations de vivaces en pied de mur et en massifs rue du Moulin

Végétalisation colorée des murs extérieurs du cimetière (rosiers et gauras)

Points négatifs/à améliorer :

Soigner les interstices entre les buis sur le parvis église/mairie, désherbage méticuleux, remplacement systématique des vivaces disparues, tenter d'étager couleurs et floraisons sur plusieurs saisons

Evacuer les 3 bacs d'orangerie qui alourdissent inutilement la zone humide de l'Aubette

Remonter les branches basses des hêtres pour dégager la vue sur les champs à proximité de la rivière

Favoriser autant que faire se peut la porosité entre jardins privés et espaces publics

Conclusion :

Le jury salue et félicite l'investissement sans faille des membres de la commission Fleurissement et des nombreux bénévoles sous l'impulsion fédératrice de M. le Maire. La devise « Vivre ensemble, avancer ensemble » résume parfaitement le dynamisme ambiant.

La visite préparée avec humilité et sérieux a permis de percevoir les résultats tangibles des efforts consentis et de l'hyper sensibilité au cadre de vie qui les anime.

Les plantations de rue viennent lier harmonieusement les différentes ambiances des jardins privés. L'un fleuri avec ostentation, l'autre uniquement vert et rigoureusement structuré, l'effet patchwork n'est pas gênant et contribue à l'intérêt de l'ensemble.

Les projets ne manquent pas : pavage derrière l'église, fleurissement autour de la salle polyvalente prochainement inaugurée, sente des écoliers et son mur abritant des lézards... Que de surprises en perspective !

Enfin, nous ne saurions trop vous conseiller une virée inspirante à Chédigny, village de 560 habitants en Indre et Loire. Devenu en 2013 « Jardin Remarquable », premier village à décrocher ce label, ses rues et façades agrémentées de roses et de vivaces ne devraient pas vous laisser indifférents. (Voir possibilité d'organisation avec le CAUE ?)

Proposition du jury à l'issue de la visite : Attribution à l'unanimité d'une deuxième fleur